



Le 29 avril 2019

Euro 5 et 6 : le CNPA rend enfin effectif pour l'ensemble des réparateurs le téléchargement et la maintenance des calculateurs

Le CNPA a mis en place depuis 2016 un groupe de travail composé de spécialistes, techniciens et ingénieurs experts d'entreprises artisanales, de centres-auto, de diésélistes et de concessionnaires, qui s'est réuni très régulièrement sous la coordination d'un expert en diagnostic. A l'issue de ces travaux, le CNPA rend effectif, pour l'ensemble des réparateurs, le téléchargement et la maintenance des calculateurs, qui est un enjeu majeur pour le développement de la réparation et des services automobiles. Des modules de formation dédiés seront prochainement à disposition des professionnels, et tout particulièrement des entreprises artisanales, pour répondre à leurs besoins en matière de maintenance des calculateurs.

Le CNPA, à l'issue de ces travaux, rend possible le téléchargement et la maintenance des calculateurs de la majeure partie du parc automobile au moyen de sondes Passthru multimarques. C'est une avancée majeure pour tous les acteurs de l'entretien et la réparation des véhicules, en particulier les entreprises artisanales de l'entretien et de la réparation automobile.

En effet la réglementation Euro 5 et 6, entrée en vigueur en 2009, prévoit dans son article 6 la possibilité pour tous les acteurs de procéder aux opérations de téléchargement. Mais depuis 10 ans, cette possibilité était restée seulement théorique, les professionnels de l'automobile ne parvenant pas à réaliser ces opérations s'ils ne disposaient pas de l'outil dédié du constructeur automobile.

Le CNPA, en qualité de principale organisation professionnelle de l'automobile, comptant 82% d'entreprises artisanales parmi ses adhérents, se devait d'apporter une solution concrète aux professionnels.

Des échanges très réguliers ont été organisés avec les équipes techniques des équipementiers fournisseurs des sondes Passthru et celles des constructeurs automobiles pour identifier les difficultés fonctionnelles ou processuelles de réalisations de ces opérations sur les calculateurs et les résoudre.

Depuis un an, les organismes de formation initiale et continue de la branche ont rejoint ce groupe de travail pour préparer les formations qui permettront prochainement de diffuser cette expertise auprès des professionnels. La combinaison de l'expertise technique des techniciens et de l'expertise pédagogique des formateurs et enseignants, a permis **d'élaborer une série de modules de formation de tout premier rang tout particulièrement adaptés dans leur conception aux entreprises artisanales** et qui permettront de répondre aux besoins de l'ensemble des acteurs de la filière aval en matière de maintenance des calculateurs.

Une formation à blanc a eu lieu fin mars qui a permis de recueillir les observations des professionnels sélectionnés pour le test. Ces formations par module **seront prochainement proposées par le GNFA aux professionnels.**

Le groupe de travail technique du CNPA poursuivra ses réunions et une veille sur le fonctionnement des technologies, celles-ci étant amenées à encore évoluer - en particulier pour tenir compte des débits de données de plus en plus importants auxquelles toutes les entreprises artisanales, équipées et formées, doivent pouvoir accéder.

Xavier Horent, Délégué général du CNPA, indique : *« Le CNPA poursuivra sa participation active aux travaux sur l'évolution des réglementations, en particulier sur le véhicule connecté et l'accès aux données, pour un accès équitable pour l'ensemble des professionnels, qui est un enjeu crucial pour le développement des services de réparation automobile ».*

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 140 000 entreprises de proximité et 400 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »

| www.cnpa.fr | Conseil National des Professions de l'Automobile, 50 rue Rouget de Lisle, 92158 Suresnes Cedex,
| Contact presse : Eglantine DOUCHY - Tél. : 01 40 99 55 06, Port : 06 46 07 65 66, edouchy@cnpa.fr |